



Paris, le 4 octobre 2007

## **L'Etat et les collectivités territoriales vont travailler plus étroitement sur les dossiers européens**

**Les Présidents des associations membres de la Maison européenne des pouvoirs locaux français se félicitent de leur rencontre avec Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes**

Les présidents des associations membres de la Maison européenne des pouvoirs locaux français<sup>1</sup> ont rencontré hier le Secrétaire d'Etat aux affaires européennes, M. Jean-Pierre Jouyet. L'échange a porté sur l'amélioration du partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales sur les questions européennes dans la perspective de la Présidence française de l'Union européenne.

A cette occasion, les Présidents des associations d'élus locaux ont rappelé l'influence du droit communautaire sur la libre organisation et la gestion de leurs services publics locaux, et le fait que 70% des normes applicables au niveau local découlent du droit communautaire. C'est pourquoi ils ont estimé qu'une meilleure prise en compte des intérêts des collectivités territoriales était nécessaire dans l'intérêt des collectivités mais aussi dans l'intérêt de l'Etat, dès l'élaboration de la position française et tout au long du processus décisionnel communautaire. En particulier, ils ont insisté sur trois enjeux prioritaires dans le cadre de la Présidence française de l'UE : la sécurisation du cadre juridique des services publics au niveau européen, l'avenir de la politique de cohésion, notamment le maintien de l'objectif compétitivité régionale et emploi, et la promotion du développement durable et solidaire.

La Maison européenne des pouvoirs locaux français constate avec satisfaction la volonté du Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes d'améliorer la concertation de l'Etat avec les associations d'élus locaux, en renforçant l'échange d'information et en proposant d'organiser des rencontres politiques avec les Présidents des associations membres de la Maison européenne deux fois par an.

De même, la Maison européenne des pouvoirs locaux français se félicite de l'engagement de M. Jouyet d'associer les collectivités territoriales à la réussite de la Présidence française de l'Union européenne. L'organisation de manifestations populaires et de réunions décentralisées visant à associer les élus locaux et les citoyens à la préparation de la Présidence française contribueront à une meilleure appropriation du projet européen par les citoyens et à la construction d'une Europe des citoyens.

### **Contacts Presse :**

**AMF**

Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 51 91

**AMGVF**

Sarah ABRIC  
Tél. 01 44 39 34 56

**FMVM**

Nicole GIBOURDEL  
Tél. 01 45 44 99 61

**APVF**

André ROBERT  
Tél. : 01 45 44 64 00

<sup>1</sup> M. Jacques Pélassard, Association des maires de France (AMF), M. Claudy Lebreton, Assemblée des départements de France (ADF), M. Michel Destot, Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), M. Bruno Bourg-Broc, Fédération des maires de villes moyennes (FMVM) et M. Christophe Rouillon, représentant M. Martin Malvy, Association des petites villes de France (APVF).